



Conseil provincial du secteur municipal

CENTRE DES CONGRÈS  
DE SAINT-HYACINTHE  
31 MARS AU 2 AVRIL 2026.



*Notre voix,  
notre force*

## Les orientations stratégiques du CPSM

Dans le cadre du 22<sup>e</sup> congrès du CPSM, nous devons nous doter d'orientations stratégiques qui influenceront les actions de l'organisation et du secteur au cours du prochain mandat.

Le mouvement syndical est à un moment charnière de son histoire au Québec. Les transformations technologiques, la crise du logement, l'inflation persistante, les tensions dans les services publics et la montée du travail atypique créent un contexte où les syndicats peuvent soit redevenir des acteurs centraux, soit perdre du terrain. Ajoutons à cela toutes les attaques antisyndicales.

La population et nos membres ont oublié que nous sommes un mouvement social. De ce fait, nous croyons qu'il est de notre responsabilité de considérer les enjeux sociaux collectifs dans nos luttes à venir pour les prochaines années.

### **Premier axe : L'information**

Un mouvement syndical est aussi fort que ses militants et l'histoire nous démontre que l'accès à l'information est primordial pour s'assurer d'un avenir. Si l'histoire n'est pas racontée, la mémoire collective s'efface. Et un syndicat qui n'informe pas et qui ne forme pas ses membres devient un syndicat qui s'affaiblit et qui s'éteint.

Nous désirons étudier la mise en place d'un événement spécifique à la réalité du milieu municipal pour les régimes de retraite.

Nous pourrions par exemple étudier la possibilité d'une rencontre axée sur les régimes de retraite qui inclurait de l'information sur le combat contre la loi 15, un volet sur le processus judiciaire en cours, des explications sur les régimes de retraite à prestations déterminées ainsi que les rôles et responsabilités que les membres d'un comité de retraite se doivent d'exercer.

### **Deuxième axe : Lutte contre la précarité et les inégalités**

Nous proposons de créer et de renforcer les alliances avec les groupes communautaires, environnementaux et citoyens. L'objectif est de mobiliser les membres autour de projets sociaux plus larges que la négociation collective.

Voici les grands thèmes qui pourraient être envisagés :

- **L'itinérance** : Les gouvernements se désengagent de plus en plus des problématiques en lien avec l'itinérance et en refilent la facture aux municipalités.

Les budgets municipaux en sont grandement impactés : les besoins sont en hausse, mais l'argent ne suit pas. Nos membres en sont impactés à deux niveaux : dans leur vie de citoyen, mais aussi dans leur vie de personne salariée. Pensons aux cols bleus à qui l'on demande de démanteler des sites, ou encore à nos cols

blancs à qui l'on demande d'assurer la gestion des personnes itinérantes dans nos bibliothèques.

Militer pour un financement adéquat pour des services publics municipaux, axé sur la lutte à l'itinérance pourrait aussi aider à améliorer nos conventions afin d'assurer une protection salariale en lien avec le coût de la vie.

- **L'eau publique** : Nous croyons que le CPSM doit continuer de s'opposer à la privatisation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement et militer afin de protéger l'eau comme bien commun pour empêcher toute privatisation directe ou indirecte. De ce fait, le CPSM devrait intervenir et solliciter des élus municipaux, provinciaux et fédéraux pour exiger : le maintien de la gestion publique de l'eau pour tous et militer pour obtenir des investissements publics suffisants afin d'éviter que les municipalités se tournent vers le privé. Nous devrions aussi collaborer et nous impliquer auprès d'autres groupes pour mobiliser les gens sur ce sujet.
- **La défense des services publics** : Le CPSM doit continuer de s'opposer à la sous-traitance et aux partenariats public-privé dans les services publics. Pour ce faire, il faut militer et informer nos membres. Nous pourrions évaluer la possibilité de documenter les conséquences sur les conditions de travail, la sécurité et la qualité des services publics versus les PPP. Nous pourrions aussi développer des propositions syndicales pour améliorer les services publics sans privatisation.

### Troisième axe : Organisation technologique

Nous proposons que le CPSM effectue les démarches nécessaires afin de trouver des solutions pour alléger le fardeau financier pour avoir accès à des systèmes de votation électronique reconnus pour leur processus de vote à scrutin secret.

### En conclusion

Nous croyons que nous devons nous réapproprier notre rôle de leader. Contrairement au désir du ministre Boulet, nous sommes des acteurs sociaux majeurs et non pas seulement des gestionnaires de conventions collectives. Notre travail, c'est de défendre nos conditions de travail, mais aussi les conditions de vie de tous.